

Recrudescence des cambriolages dans les caves



Quelques conseils

- N'entreposez provisoirement plus d'objets de valeur (vélo, trottinette, vin, etc.) dans la cave
- Verrouillez les portes d'accès à l'immeuble ainsi que celles qui mènent aux caves
- Si vous disposez d'un cadenas, utilisez-le pour renforcer la porte de votre cave
- Renseignez immédiatement la police en cas de comportement suspect d'inconnu-e-s dans votre immeuble

Urgences
117

Centrale POL
021 622 8000

www.polouest.ch